

Motion du 30 novembre 2005 de MM. Michel Ducret, Philippe Herminjard, Olivier Norer, Christian Zaugg, Thierry Piguët, Robert Pattaroni, Pascal Rubeli, René Winet, Alain Dupraz, Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Nicole Valiquier Grecuccio et Marie-France Spielmann: «Desserte par les transports publics du secteur Saint-Paul/Grange-Canal».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 18 janvier 2006)

MOTION

Considérant:

- la pétition P-43, acceptée le 21 avril 1998, qui demandait une meilleure desserte du quartier de Saint-Paul;
- la réponse qui était que cette desserte serait améliorée par la mise en service du «métro léger transfrontalier» dès 2005;
- que cette solution a été invalidée par le choix de réaliser la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse;
- que, depuis lors, rien n'a été entrepris, alors même que ce périmètre va encore s'urbaniser sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et de Cologny;
- que les lignes de tramway 12 et 16 sont chroniquement saturées le matin depuis Grange-Canal,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à demander à l'Etat de Genève ses projets pour améliorer la desserte de ce secteur par les transports publics;
- à promouvoir pour l'avenir le prolongement de la ligne de tram ayant son terminus à la gare des Eaux-Vives jusqu'à Saint-Paul, voire plus loin, par-dessus la couverture des voies de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse.